

# Accord de coopération avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2021

L'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Direction générale de l'eau du Bassin et le comité de bassin de l'Ouïm ont signé un accord de coopération pour l'opérationnalisation de la gestion intégrée et participative des ressources en eau sur le bassin versant de l'Ouïm.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie finance depuis 2019 le projet d'appui à la gestion intégrée des ressources en eau dans le delta de l'Ouïm et du lac Nokoué avec l'appui technique du CIDR Pamiga, CREDEL et Africa GREEN Corporation SA. Le nouveau protocole vise à mettre en œuvre certains aspects innovants de la gestion intégrée des ressources en eaux (GIRE) et du risque d'inondation, avec notamment : l'établissement de plans de prévention et de gestion des risques d'inondation (PPGRI) ; le renforcement en génie écologique pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature (SFNs) ; l'accompagnement de la gouvernance sur l'ensemble du bassin de l'Ouïm, en particulier sur les réflexions de prérennisation financière de la GIRE à travers le concept de "paiements pour services écosystémiques" et un partage accentué des expériences sur la GIRE-GIRI et les SFNs à travers les échanges avec d'autres expériences Ouest-Africaines et internationales.

Agence de l'eau Seine-Normandie